

Mention Droit public Spécialité "Droit et gestion des ressources humaines dans les services publics" Finalité professionnelle

RNCP24595 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	314p, 315, 128
Code(s) ROME	M1503, M1502, M1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master "Droit et gestion des ressources humaines dans les services publics" certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- La mise en œuvre de la politique de management et des ressources humaines d'une organisation publique
- L'analyse et l'évaluation des situations professionnelles et des relations de travail afin de procéder au diagnostic de la fonction RH d'un établissement (forces, faiblesses, enjeux...)
- La réalisation du suivi administratif de la gestion du personnel et de la formation selon la législation en vigueur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences professionnelles:

- Elaborer les indicateurs des systèmes d'informations RH (les indicateurs du bilan social et stratégiques)
- Analyser la situation de l'emploi et réaliser la cartographie par fonction et métier-type
- Concevoir et élaborer les référentiels de compétences et les fiches de postes
- Analyser les besoins individuels et collectifs en formation (mise en œuvre du plan de formation et évaluation de la politique de formation)
- Concevoir les outils de gestion des carrières et proposer les dispositifs d'accompagnement des agents
- Contrôler la conformité d'application des obligations légales et réglementaires et mettre en place les actions appropriées
- Organiser la concertation et le dialogue social avec les membres du personnel et leur représentants
- Participer à l'élaboration de dispositifs de lutte contre les discriminations professionnelles

Capacités communes au diplôme de Master:

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation orale et écrite
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités:

- Administration publique
- Collectivités territoriales
- Etablissements hospitaliers
- Etablissements publics rattachés à l'état ou aux collectivités territoriales
- Etablissements publics chargés d'un service public de transport, d'énergie, de communication ou les organismes de sécurité sociale

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois accessibles :

- Responsable des ressources humaines
- Responsable du recrutement et mobilité professionnelle
- Responsable du personnel
- Responsable de la formation
- Chargé de l'emploi et des compétences
- Consultant en gestion et développement des ressources humaines

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 564 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 378
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24595/>